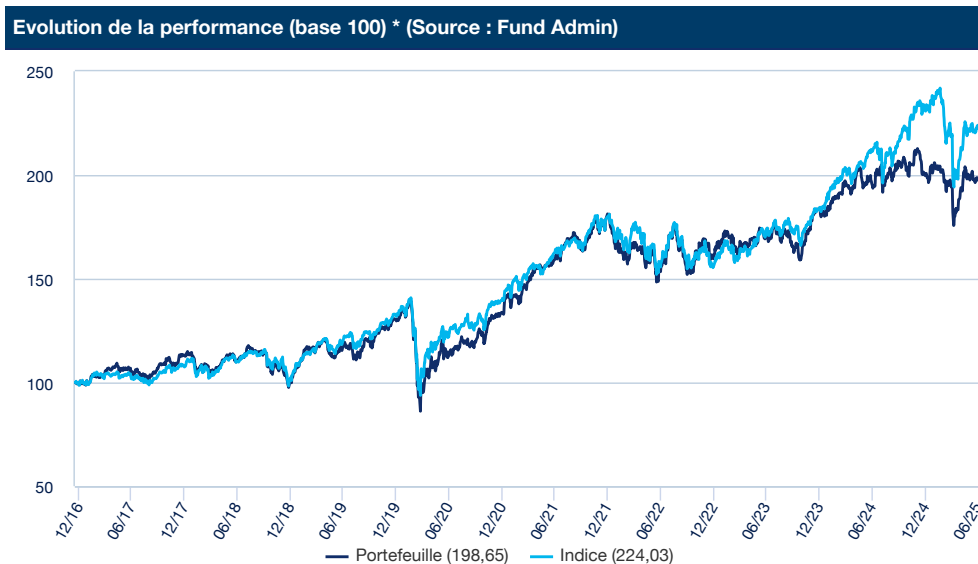


Un fonds actions internationales, investi dans des entreprises qui offrent des produits et services qui contribuent à lutter contre la pénurie d'eau. Notamment dans le domaine des infrastructures (comme le matériel d'irrigation), la technologie (traitement de l'eau, ...) ou les services aux collectivités (par exemple la distribution de l'eau).

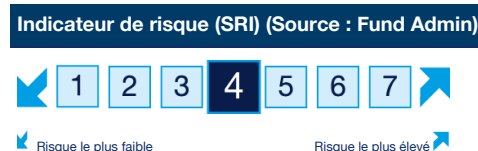


Univers d'investissement	Performance annualisée 5 ans	Encours
Actions Monde	11,63%	1 150 M €
Fonds Thématique	Politique de gestion de l'eau	Diversité hommes-femmes au sein du conseil d'administration
Eau	-1.86 vs.univers	2,70% vs.univers



Profil d'investissement responsable

<input checked="" type="checkbox"/> Fonds ISR	<input checked="" type="checkbox"/> Exclusions	<input checked="" type="checkbox"/> Vote et dialogue actionnarial
	<input checked="" type="checkbox"/> Fonds thématique	



! L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 5 ans. Le SRI représente le profil de risque tel qu'exposé dans le Document d'Information Clé (DIC). La catégorie la plus basse ne signifie pas qu'il n'y a pas de risque. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes

Performances glissantes * (Source : Fund Admin)

Depuis le	Depuis le 31/12/2024	1 mois 30/05/2025	3 mois 31/03/2025	1 an 28/06/2024	3 ans 30/06/2022	5 ans 30/06/2020	Depuis le 16/12/2016
Portefeuille	-0,90%	-0,44%	2,38%	1,38%	29,50%	73,43%	98,65%
Indice	-2,92%	1,05%	2,63%	6,06%	43,92%	81,42%	124,03%
Ecart	2,02%	-1,50%	-0,25%	-4,68%	-14,43%	-7,98%	-25,38%

Performances calendaires * (Source : Fund Admin)

	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015
Portefeuille	9,08%	14,93%	-11,63%	35,23%	3,22%	28,41%	-10,51%	14,15%	-	-
Indice	25,33%	18,06%	-13,01%	27,54%	6,65%	28,93%	-4,85%	8,89%	-	-
Ecart	-16,25%	-3,14%	1,39%	7,69%	-3,44%	-0,52%	-5,67%	5,25%	-	-

Indice de référence du fonds : 100% MSCI ACWI

* Source : Fund Admin Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

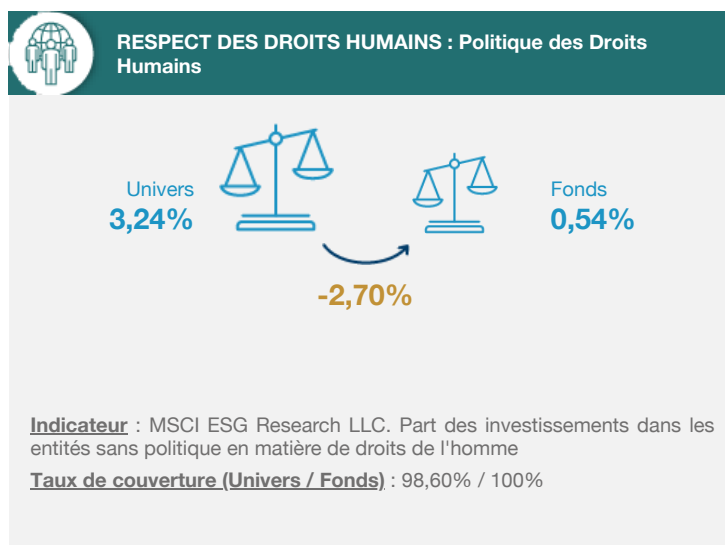
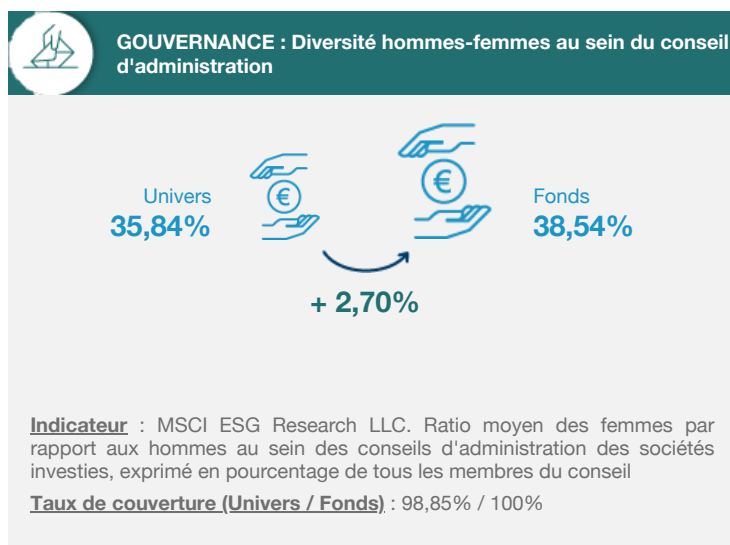
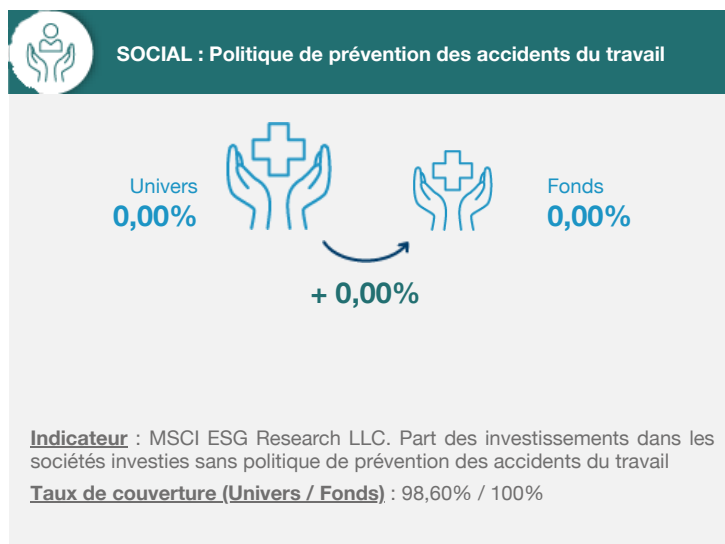
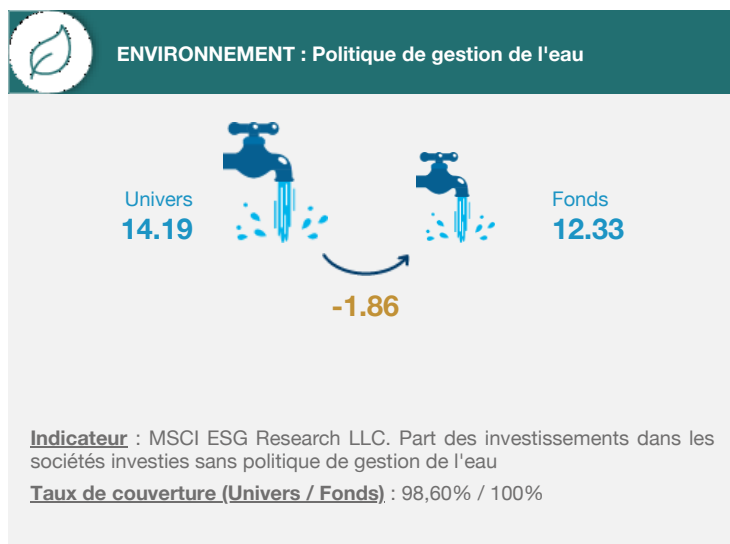
Indicateurs de risque (Source : Fund Admin)

	1 an	3 ans	5 ans	Depuis le lancement *
Volatilité du portefeuille	14,87%	14,34%	13,78%	15,80%
Volatilité de l'indice	17,41%	14,10%	13,70%	14,82%
Tracking Error ex-post	9,99%	7,96%	7,62%	7,09%

* La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an.

La décision de l'investisseur d'investir dans le fonds visé doit tenir compte de toutes les caractéristiques ou de tous les objectifs du fonds. Rien ne garantit que les considérations ESG amélioreront la stratégie d'investissement ou la performance d'un fonds.

Le gérant utilise une gamme d'indicateurs de durabilité pour évaluer la qualité ESG du portefeuille et a identifié quatre indicateurs représentatifs des principales incidences négatives (PAI*) en matière de durabilité. Le portefeuille vise à obtenir un score inférieur à l'univers d'investissement pour le critère environnemental** et supérieur à l'univers d'investissement pour le critère de gouvernance**. L'univers d'investissement est un univers propriétaire composé d'entreprises dont les produits et services sont liés aux activités liées à l'eau.



* Les indicateurs des principales incidences négatives (ou Principal Adverse Impact, PAI) sont des mesures introduites dans le Règlement européen sur la divulgation en matière de finance durable (SFDR). Les indicateurs PAI concernent un certain nombre d'impacts environnementaux et sociaux négatifs potentiels.

** Il est possible que cet objectif ne soit pas atteint de manière ad hoc.

Équipe de gestion



Matt Sheldon

Senior Portfolio Manager



Catherine Ryan

Senior Portfolio Manager

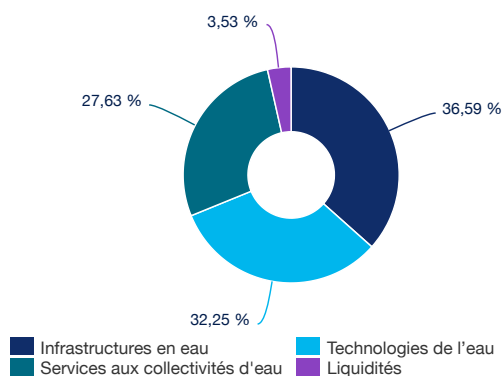


Martin Conroy

Senior Portfolio Manager

Composition du portefeuille (Source : KBI)

Répartition sectorielle (Source : KBI)

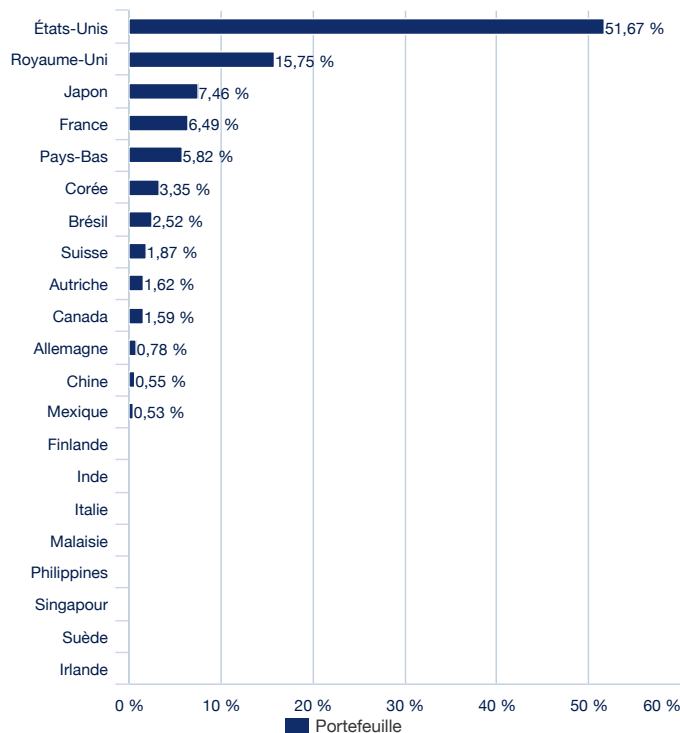


Secteur	30/06/2025	31/05/2025	30/04/2025	31/03/2025	28/02/2025
Infrastructures en eau	36,59%	36,52%	35,90%	36,24%	36,51%
Technologies de l'eau	32,25%	32,09%	31,84%	31,58%	32,65%
Services aux collectivités d'eau	27,63%	28,32%	28,94%	30,52%	29,13%
Liquidités	3,53%	3,07%	3,32%	1,66%	1,71%
Total	100%	100%	100%	100%	100%

*OPCVM MM exclus

(Source : KBI)

Répartition géographique (Source : KBI)



Commentaire de gestion

Le sentiment du marché était positif en juin, avec un contexte plus orienté vers la prise de risque, alors que les craintes liées aux droits de douane s'étaient atténuées. Les actions technologiques et tout ce qui touche à l'IA étaient de nouveau en faveur. Au niveau sectoriel, les technologies de l'information et les services de communication ont été les meilleurs performeurs, tandis que les services aux collectivités et l'industrie, les secteurs les plus pertinents pour la stratégie, se situaient dans la moyenne, et les biens de consommation de base étaient les plus faibles. La croissance a continué de surperformer la valeur et, sur le plan régional, les marchés émergents ont été les plus solides, et les États-Unis ont surperformé l'Europe.

Le segment des technologies de l'eau a fortement contribué au cours du mois, mais cela a été compensé par la faiblesse des services aux collectivités, tandis que le segment des infrastructures est resté stable en termes d'euros. Au sein de la technologie, des actions comme Halma et Itron ont été positives après de bons résultats, et Coway a poursuivi son ascension, soutenue par le sentiment positif sur le marché boursier sud-coréen et l'attente que le nouveau président soit favorable au marché/aux actionnaires. Dans le secteur des infrastructures, les distributeurs ont été particulièrement solides après la publication de résultats robustes, avec des commentaires positifs concernant notamment les activités liées à Waterworks, confirmant la vigueur du canal municipal. Le segment plus défensif des services publics de l'eau a de nouveau pesé sur la performance en juin et a sous-performé sur la période, compte tenu du contexte de marché orienté vers la prise de risque.

Labels



Label ISR délivré par le Ministère de l'Économie et des Finances français

Exclusions



Pacte Mondial



Charbon



Tabac



Armement
non
conventionnel



Armement
conventionnel



Hydrocarbures
non
conventionnels



Prisons
privées

Pour plus d'informations, veuillez vous référer au prospectus

Données clés (Source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : **198,65 (EUR)**
 Date de VL et d'actif géré : **30/06/2025**
 Code ISIN : **FR0013216207**
 Actif géré : **1 150,04 (millions EUR)**
 Devise de référence du compartiment : **EUR**
 Devise de référence de la classe : **EUR**
 Indice de référence : **100% MSCI ACWI**
 Notation Morningstar "Overall" © : **4 étoiles**
 Catégorie Morningstar © : **SECTOR EQUITY WATER**
 Nombre de fonds de la catégorie : **200**
 Date de notation : **30/06/2025**

Caractéristiques principales (Source : Amundi)

Fonds nourricier : **OPCVM maître**
 Fonds Maître : -
 Forme juridique : **Fonds Commun de Placement (FCP)**
 Classification SFDR : **Article 8**
 Date de création du compartiment/OPC : **16/12/2016**
 Date de création de la classe : **16/12/2016**
 Éligibilité : **Compte-titres, Assurance-vie**
 Enveloppe fiscale : **Éligible PEB**
 Éligible PEA : **Non**
 Affectation des sommes distribuables : **Capitalisation**
 Souscription minimum: 1ère / suivantes :
1 millième part(s)/action(s) / 1 millième part(s)/action(s)
 Frais d'entrée (maximum) : **2,50%**
 Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation : **1,59%**
 Frais de sortie (maximum) : **0,00%**
 Durée minimum d'investissement recommandée : **5 ANS**
 Commission de surperformance : **Oui**
 AMF 2020-03 / catégorie de communication : **Centrale**

Avertissement

Ce document est fourni à titre d'information seulement et il ne constitue en aucun cas une recommandation, une sollicitation ou une offre, un conseil ou une invitation d'achat ou de vente des parts ou actions des FCP, FCPE, SICAV, compartiment de SICAV, SPPICAV présentés dans ce document (« les OPC ») et ne doit en aucun cas être interprété comme tel. Ce document ne constitue pas la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis. La société de gestion n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toutes informations contenues dans ce document. La société de gestion ne peut en aucun cas être tenue responsable pour toute décision prise sur la base de ces informations. Les informations contenues dans ce document vous sont communiquées sur une base confidentielle et ne doivent être ni copiées, ni reproduites, ni modifiées, ni traduites, ni distribuées sans l'accord écrit préalable de la société de gestion, à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à la société de gestion ou à ses fonds de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays. Tous les OPC ne sont pas systématiquement enregistrés dans le pays de juridiction de tous les investisseurs. Investir implique des risques : les performances passées des OPC présentées dans ce document ainsi que les simulations réalisées sur la base de ces dernières, ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne préjugent pas des performances futures de ces derniers. Les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. Les prospectus complets des OPC de droit français visés par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sont disponibles gratuitement sur simple demande au siège social de la société de gestion. Concernant les mandats de gestion, ce document fait partie du relevé des activités de gestion de votre portefeuille et doit être lu conjointement avec tout autre relevé périodique ou avis de confirmation relatif aux opérations de votre portefeuille, fourni par votre teneur de compte. La source des données du présent document est la société de gestion sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.

©2025 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues ici : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être reproduites ou redistribuées ; et (3) ne sont pas garanties d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables en cas de dommages ou de pertes liés à l'utilisation de ces informations. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. Pour plus d'informations sur le rating Morningstar, veuillez consulter : [Morningstar Ratings Infographic 2023.pdf](#)

Label ISR



REPUBLIQUE FRANCAISE

Le label ISR est un outil pour choisir des placements responsables et durables. Créé et soutenu par le ministère des Finances, le label a pour objectif de rendre plus visibles les produits d'investissement socialement responsables (ISR) pour les épargnants en France et en Europe. Le label ISR est attribué par un organisme de certification qui audite le compartiment lequel doit respecter une série de critères définis par le cahier des charges du label (<https://www.lelabelisr.fr/>).

Classification SFDR*



Ce compartiment reprend dans son process d'investissement des caractéristiques environnementales ou sociales ou une combinaison des deux, mais il n'a pas pour objectif l'investissement durable. Pour plus d'informations, veuillez vous référer à l'[Annexe précontractuelle](#) disponible sur le site internet [Amundi France Particuliers](#), la [Politique](#) d'Investissement Responsable d'Amundi et la [Déclaration](#) du Règlement SFDR d'Amundi. **La décision d'investir dans le compartiment visé doit prendre en compte l'ensemble des caractéristiques et objectifs du compartiment.**

* Le règlement (UE) 2019/2088 du parlement européen et du conseil du 27 novembre 2019 « SFDR » est relatif à la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers.